الهيئة المغربية لسوق الرساميل
ⵜⴰⵏⴱⴰⴹⵜ ⵜⴰⵎⵖⵔⴰⴱⵉⵜ ⵏ ⵓⴳⴰⴷⴰⵣ ⵏ ⵢⵉⴷⴳⴰⵔⵏ
AUTORITÉ MAROCAINE DU MARCHÉ DES CAPITAUX

Rabat, le 07 février 2023

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Déclaration de franchissement de seuil de participation FS/EM/02/2023

L'Autorité Marocaine du Marché des Capitaux (AMMC) porte à la connaissance du public que Mme Saida KHALIL a déclaré avoir effectué un don de 42 714 actions, le 1er février 2023, franchissant directement à la baisse les seuils de participation de 10% et 5% dans le capital de la société Dari Couspate.

Suite à cette opération, Mme Saida KHALIL déclare ne plus détenir aucune action dans le capital de Dari Couspate.

Autorité Marocaine du Marché des Capitaux :

Tél : 05 37 68 89 75
E-Mail : information_financiere@ammc.ma